



**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DU CANTON DE CAUDEBEC EN CAUX**

Association loi de 1901

13 rue de la République
76490 RIVES EN SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Jean Luc PANIEZ
Luc RODRIGUEZ
Romain POTREL
Hugues RODRIGUEZ
Pierre RODRIGUEZ

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

19 rue de la Forêt - BP 335 - 76503 ELBEUF Cedex - ROUEN SUD
Tél. : 02 32 96 00 60 - naviseo@naviseo.fr

Société de Commissariat aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Normandie
S.A.R.L au capital de 10.000 € - RCS ROUEN 814 408 340

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DU CANTON DE
CAUDEBEC EN CAUX**

Association loi de 1901

13 rue de la République

76490 RIVES EN SEINE

--|--|--|--|--

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

--|--|--|--|--

A l'assemblée générale de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DU CANTON DE CAUDEBEC EN CAUX,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DU CANTON DE CAUDEBEC EN CAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENTS DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,

il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Elbeuf,
Le 28 février 2024

Pour la société NAVISEO AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above the printed name and title.

Romain POTREL
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 029,60	520,71	6 508,89	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	53 195,81	14 494,37	38 701,44	40 024,73	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	60 225,41	15 015,08	45 210,33	40 024,73
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	28 509,81		28 509,81	15 666,40
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	37 858,40		37 858,40	25 271,89	
Autres créances	112 285,43		112 285,43	161 570,97	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	227 528,29		227 528,29	185 997,57	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 238,50		5 238,50	5 200,07
	TOTAL (II)	411 420,43		411 420,43	393 706,90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		471 645,84	15 015,08	456 630,76	433 731,63

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

VISA
 COMMISSAIRE
 pour Identification
 aux COMPTES

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 053,68	1 053,68
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	57 541,17	57 541,17
	Report à nouveau	192 242,22	124 228,27
	Résultat de l'exercice	46 377,31	68 013,95
	Total des fonds propres	297 214,38	250 837,07
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	14 511,81	19 626,64
Total des autres fonds associatifs	14 511,81	19 626,64	
Total des fonds associatifs	311 726,19	270 463,71	
Provisions			
Provisions pour risques	5 527,09	5 527,09	
Provisions pour charges	12 071,00	18 011,00	
Total des provisions	17 598,09	23 538,09	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés		8 000,00	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	74,36	49,56	
Emprunts et dettes financières divers	1 824,79	2 281,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 680,84	58 131,68	
Dettes fiscales et sociales	56 322,75	46 118,05	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 903,74	1 949,54	
Produits constatés d'avance	1 500,00	23 200,00	
Total des dettes	127 306,48	131 729,83	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	456 630,76	433 731,63	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	46 377,31	68 013,95	
(1) Dont à moins d'un an	127 306,48	131 729,83	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	74,36	49,56	
ENGAGEMENTS DONNES			

VISA pour identification
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		109 553,80
	Prestations de services	128 031,50	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	544 218,40	495 676,39
	Dons		
	Cotisations	23 052,00	22 353,00
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	792,28	223,21
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 904,00	800,00
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	698 998,18	628 306,40	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	337 331,83	279 242,41
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 762,78	5 318,00
	Rémunération du personnel	285 642,56	239 127,43
	Charges sociales	46 920,70	23 774,50
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 043,01	6 212,41
	Dotation aux provisions	(5 940,00)	6 826,09
	Autres charges	544,72	3 646,84
	Total des charges d'exploitation	683 305,60	564 147,68
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		15 692,58	64 158,72
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 212,02	395,06
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 212,02	395,06
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		16 904,60	64 553,78
Charges financières	Produits exceptionnels	23 671,78	17 604,69
	Charges exceptionnelles	2 199,07	6 144,52
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		21 472,71	11 460,17
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 000,00	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		8 000,00
TOTAL DES PRODUITS		731 881,98	646 306,15
TOTAL DES CHARGES		685 504,67	578 292,20
EXCEDENT ou DEFICIT		46 377,31	68 013,95
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

VISA pour certification
 COMPTABLE aux COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

VISA pour identification
e COMMISSAIRE aux COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **456 631** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **731 882** euros et un total **charges** de **685 505** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **46 377** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

L'association a pour objet l'animation de la Maison des Jeunes et de la Culture du Canton de Caudebec en Caux.

Elle réalise des activités socio-éducatives et culturelles variées.

L'association comptait 6 salariés permanent au 31/12/2022 et complète son équipe selon les besoins saisonniers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Brevet, logiciel	Linéaire 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire 3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire 3 ans
Mobilier	Linéaire 3 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de tests de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

VISA pour identification
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan et chaque année, celles-ci font l'objet d'une reprise par le compte 777000, sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation qu'elles financent.

Dans l'hypothèse d'un financement d'un bien non amortissable, la reprise de la subvention se fait sur une durée de 10 ans.

La subvention d'investissement reçue pour le nouveau logiciel a été passée exceptionnellement en produit dans son intégralité en 2022, soit pour 7 237.79€ étant donné qu'elle finançait à la fois des immobilisations et des charges d'exploitation.

Fonds dédiés

L'association a repris les activités de l'association LAC et a bénéficié d'un don de 12 000€ en 2021 de la part de ladite association.

Au 1er janvier 2022, il restait 8 000€ en fonds dédiés qui ont été portés en produit exceptionnel.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique sur l'exercice.

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Règles et Méthodes Comptables

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 12 071€.

L'ensemble du personnel en CDI est pris en compte. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,77% et le taux de progression des salaires utilisé est de 2,00%.

Informations générales complémentaires

Fonds propres sans droit de reprise:

Une subvention d'investissement avait été accordée par la CAF en 2010 pour l'acquisition de matériel informatique pour 1053.68€.

VISA pour identification
du COMMISSAIRE aux COMPTES

Immobilisations

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	838,99	7 029,60		838,99	7 029,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	838,99	7 029,60		838,99	7 029,60

CORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	2 236,03	5 082,71			7 318,74
	Matériel de transport	25 260,00				25 260,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 238,63	6 022,37		10 643,93	20 617,07
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 734,66	11 105,08		10 643,93	53 195,81

FINANCIERES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	53 573,65		18 134,68		11 482,92	60 225,41
--------------	------------------	--	------------------	--	------------------	------------------

Amortissements

VISA pour identification
e COMMISSAIRE aux COMPTES

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	838,99	(318,28)		520,71
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	838,99	(318,28)		520,71
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	268,32	646,58		914,90
Matériel de transport	2 540,03	5 052,00		7 592,03
Matériel de bureau, mobilier	9 901,58	6 729,79	10 643,93	5 987,44
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 709,93	12 428,37	10 643,93	14 494,37
TOTAL	13 548,92	12 110,09	10 643,93	15 015,08

Tableau de suivi des fonds associatifs

VISA pour identification
e COMMISSAIRE aux COMPTES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	1 053,68			1 053,68
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	57 541,17			57 541,17
Report à nouveau	124 228,27	68 013,95		192 242,22
Résultat de l'exercice	68 013,95	46 377,31	68 013,95	46 377,31
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 626,64		5 114,83	14 511,81
Provisions réglementées				
TOTAL	270 463,71	114 391,26	73 128,78	311 726,19

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	5 527,09			5 527,09
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	18 011,00	12 071,00	18 011,00	12 071,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 538,09	12 071,00	18 011,00	17 598,09
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		23 538,09	12 071,00	18 011,00	17 598,09
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			(5 940,00)		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

VISA pour identification
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances et Dettes

VISA pour identification
COMMISSAIRE AUX COMPTES

		31/12/2022	1 an au plus	plus de 1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 858,40	37 858,40	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5,00	5,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	111 680,43	111 680,43	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	600,00	600,00	
Charges constatées d'avance	5 238,50	5 238,50		
TOTAL DES CREANCES		155 382,33	155 382,33	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	74,36	74,36		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	1 824,79	1 824,79		
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 680,84	64 680,84		
	Personnel et comptes rattachés	32 463,10	32 463,10		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 946,58	18 946,58		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 913,07	4 913,07		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	2 903,74	2 903,74			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 500,00	1 500,00			
TOTAL DES DETTES		127 306,48	127 306,48		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		456,21			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		111 680
Autres créances		111 680
<i>SUBV A RECEV EXPLOITATION</i>	66 049	
<i>SUBV A RECEV RIVES EN SEINE</i>	100	
<i>SUBV A RECEV ARELAUNE EN SEINE</i>	7 441	
<i>SUBV A RECEVOIR MALEVRIER</i>	4 296	
<i>SUBV A RECEVOIR CAF</i>	33 794	

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		48 717
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>74</i>	74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.-FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>9 812</i>	9 812
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i> <i>PROVISION PRIME A PAYER</i> <i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>12 463</i> <i>20 000</i> <i>6 367</i>	38 831

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

Charges constatées d'avance

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 238,50
Contrats d'entretien et de maintenance		5 238,50	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 238,50

--

Produits constatés d'avance

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Subvention hors murs 2023		1 500,00	1 500,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 500,00

--

Concours publics et subventions

31/12/2022

Union
européenne

Etat

Collectivités
territoriales

CAF

Autres

Montant fin c

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin c
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		95 389,92	339 485,50	109 342,98		544 218,40
Subventions d'investissement						
TOTAL		95 389,92	339 485,50	109 342,98		544 218,40

L'association a également reçue une subvention d'investissement de la part de la CAF de 7237.79€ passée intégralement en produit sur l'exercice 2022.

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

Produits et Charges exceptionnels

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		23 671,78
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 319,16
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>11 083,65</i>	
<i>PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER</i>	<i>235,51</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 352,62
<i>SUBV.INVEST.VIREES RESULT</i>	<i>12 352,62</i>	
Total des charges exceptionnelles		2 199,07
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		293,00
<i>DONS, LIBERALITES</i>	<i>72,00</i>	
<i>CHARGES EXCEP./OP.GESTION</i>	<i>221,00</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		1 906,07
<i>DAP EXCEPTIONNELLE IMMOB.</i>	<i>1 906,07</i>	
Résultat exceptionnel		21 472,71

Annexe libre

VISA pour identification
 COMPTABLE SAIRE aux COMPTES

Mise à disposition de personnel

Commune	Montant en euros
Caudebec en Caux	1 personne*64 jours* 2heures=*16.40 2 099.20€
La Mailleraye sur Seine	1 personne*35 jours*1.5heures=52.5*16.40€= 861€
Saint Wandrille Rançon	1 personne*20 jours* 2heures=40*14.61€= 656€
TOTAL	3 616.20€

Mise à disposition de locaux

Pas de montant particulier

Commune	Locaux
Caudebec en Caux	salle bergère (à l'année) salle du LAC (à l'année) salle de l'Amical (à l'année) salle de gymnastique (tous les samedi matin en période scolaire) restauration scolaire (en période scolaire du Lundi au vendredi, en période de vacances scolaire toutes les vacances sauf noel) salle motricité (tous les lundis soir en période scolaire) Base de loisirs (toutes les vacances sauf noel)
La Mailleraye sur Seine	école primaire (2 salles de classe juillet et aout, 1 salle à l'année) école maternelle (juillet, aout et les mercredis) restauration scolaire (en période scolaire du Lundi au vendredi, en période de vacances scolaire toutes les vacances sauf noel) le minibus (toutes les vacances scolaire sauf noel)
Saint Wandrille Rançon	Ecole de la caillouville (en période scolaire du Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en période de vacances scolaire en juillet)
Villequier	Maison des associations (toutes les vacances scolaires sauf noel)
Saint Nicolas de Bliquetuit	restauration scolaire (en période scolaire du Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Annexe libre

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

VALORISATION DU BENEVOLAT

Réunion de Bureau :

- 3 réunions*3heures*3personnes=27*16.40€=442.80€

Réunion de CA :

- 2réunions*3heures*9personnes=54*16.40€=885.60€

Valorisation temps présidente et vice-président année :

70h*16.40€=1 148€

Valorisation bénévolat :

100h*16.40€=1 640€

Total valorisation bénévolat= 4 116.40€

Total général = 7 732.60€